

Aperçu des garanties bancaires

	Garantie de paiement (Payment Guarantee)	Garantie de soumission (Bid Bond)	Garantie de restitution d'acompte (Advance Payment Guarantee)
Groupe cible	Clientèle entreprises	Clientèle entreprises	Clientèle entreprises
Avantage	<ul style="list-style-type: none"> Garantie pour le vendeur que l'acheteur paiera le montant convenu. Protection contre les pertes sur débiteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Souvent une condition dans le cas des appels d'offres Garantie pour l'acheteur (bénéficiaire de la garantie) que le fournisseur acceptera et exécutera l'ordre en cas d'adjudication Protection contre les offres non sérieuses 	<ul style="list-style-type: none"> Souvent une condition pour recevoir un acompte Garantie pour l'acheteur (bénéficiaire de la garantie) que son acompte sera utilisé de manière conforme aux termes du contrat Protection contre la perte des acomptes versés
Application	<ul style="list-style-type: none"> Contrats importants Dans toutes les branches, import/export et en Suisse 	<ul style="list-style-type: none"> Appels d'offres (projets / contrats) Dans toutes les branches, import/export et en Suisse 	<ul style="list-style-type: none"> Contrats importants Dans toutes les branches, import/export et en Suisse
Montant	<ul style="list-style-type: none"> Correspond au prix d'achat 	<ul style="list-style-type: none"> Environ 1 à 10 % de la somme contractuelle 	<ul style="list-style-type: none"> Correspond à l'acompte
Durée	<ul style="list-style-type: none"> En fonction du but du paiement 	<ul style="list-style-type: none"> Environ 3 à 6 mois 	<ul style="list-style-type: none"> Environ 6 à 12 mois ou en fonction du délai de livraison Entre en vigueur seulement après la réception de l'acompte
	Garantie de crédit (Credit Guarantee)	Garantie de bonne exécution (Performance Bond)	Garantie de bonne fin (Warranty Bond)
Groupe cible	Clientèle entreprises, clientèle privée	Clientèle entreprises	Clientèle entreprises
Avantage	<ul style="list-style-type: none"> Souvent une condition pour l'obtention de certains crédits (par ex. crédit à l'étranger) Garantie pour le donneur de crédit (bénéficiaire de la garantie) que le preneur de crédit remboursera le crédit Protection contre les pertes de crédit 	<ul style="list-style-type: none"> Souvent une condition pour l'obtention de certains contrats Garantie pour l'acheteur (bénéficiaire de la garantie) que le vendeur respectera ses engagements Protection contre les prestations et les livraisons non conformes ou incomplètes 	<ul style="list-style-type: none"> Souvent une condition pour l'obtention de certains contrats Garantie pour l'acheteur (bénéficiaire de la garantie) que le vendeur exécutera sa prestation de manière conforme et avec le matériel approprié Protection contre les défauts ultérieurs de la prestation et de la livraison
Application	<ul style="list-style-type: none"> Pour les crédits à l'étranger comme en Suisse 	<ul style="list-style-type: none"> Contrats importants Dans toutes les branches, import/export et en Suisse 	<ul style="list-style-type: none"> Contrats importants Dans toutes les branches, import/export et en Suisse En Suisse, il est souvent possible de souscrire un cautionnement bancaire pour artisan au lieu d'une garantie pour défauts
Montant	<ul style="list-style-type: none"> Correspond au montant du crédit y compris intérêts cumulés 	<ul style="list-style-type: none"> Environ 5 à 20 % de la somme du contrat 	<ul style="list-style-type: none"> Environ 10 % de la somme du contrat
Durée	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'au remboursement complet du crédit 	<ul style="list-style-type: none"> Environ 2 ans ou jusqu'à l'exécution du contrat 	<ul style="list-style-type: none"> Environ 2 ans